

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 56 (1927)

Heft: 7

Rubrik: Leçons de français pour le cours moyen [suite]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

M. Python, une joie pour moi d'en proclamer les services chaque fois qu'il m'est donné de me trouver au milieu de vous ! »

Ce discours, avec tant d'autres, eût mérité d'être recueilli sur la plaque sensible du gramophone. Qu'importe le peu qui reste, si ce que j'en ai dit suffit à démontrer la profonde affection de M. Python pour la Société d'éducation.

Que devons-nous donc à la mémoire de ce grand mort qui aima l'école, ses maîtres et ses protecteurs avec tout son cœur ? Garder la tradition de notre association, nous rappeler qu'elle ne sera ce qu'a voulu qu'elle soit M. le conseiller Python qu'en conservant sa complexion primitive qui en a fait une société idéale par excellence, le groupement harmonique de ceux qui, dans notre pays, s'intéressent au développement intellectuel et moral des jeunes générations.

Nous ne reverrons plus le vaillant protecteur de notre société ; mais, longtemps encore, nous redirons, avec une ferme espérance, ce quatrain de la cantate composée par M. le professeur Bovet, à l'occasion de la journée jubilaire de 1911 :

*Le temps peut s'envoler ; son œuvre restera !
Mais une chose encor va survivre avec elle
Et qui, dans l'avenir, jamais ne faiblira :
C'est la reconnaissance en chaque cœur fidèle.*

(A suivre.)



E. G.

Leçons de français pour le cours moyen

VI

LE PÈRE GIRARD

Chapitre 11, page 119.

1. *Etude biographique.* — Nous allons étudier, aujourd'hui, l'histoire d'un homme qui fut un grand ami de l'enfance dans notre canton. C'est le Père Girard. Qui a vu, à Fribourg, sa statue ? Où se trouve-t-elle ? En quoi est-elle ? Voici un tableau (une carte) qui représente ce célèbre religieux. Vous verrez un autre tableau dans votre livre de lecture.

3 et 4. — a) *Naissance* : Le Père Girard est né à Fribourg en 1765. Sa maison natale se trouve près de la cathédrale de Saint-Nicolas. Sur la façade se trouve une plaquette sur laquelle on peut lire : « Ici est né le Père Girard. » Il était le cinquième enfant d'une nombreuse famille. Il aimait beaucoup sa mère et lui aidait dans les travaux du ménage.

b) *Enfance* : Jean Girard (en religion Grégoire) ne fréquenta point les classes primaires de la ville. A ce moment, à Fribourg, 40 élèves seulement fréquentaient l'école. La famille du Père Girard avait un précepteur. C'est avec lui que le petit Jean apprit les notions élémentaires de l'instruction.

c) *Au Collège* : Quand Jean fut un peu plus grand, il entra au Collège St-Michel. Ce Collège était alors tenu par des Jésuites (Père Canisius).

d) *Vocation* : Le Père Girard se décida à devenir religieux. Il entra dans l'Ordre des Cordeliers. Il alla d'abord étudier à Lucerne. Il fut un très bon élève et ses maîtres l'aimaient beaucoup. Il étudia ensuite en Allemagne. La théologie était sa branche préférée.

RÉCAPITULATION PARTIELLE

e) *Retour* : De retour à Fribourg, le Père Girard dit sa première messe au couvent des Cordeliers. Ensuite, il prêcha beaucoup.

f) *A Berne* : La ville de Berne était presque toute protestante. Il y fut appelé comme curé. C'est lui qui fonda la paroisse de Berne. Il alla ensuite visiter Pestalozzi, à Berthoud.

g) *A Fribourg* : L'enseignement était mal organisé ; il n'y avait pas assez d'instituteurs. Les Pères Cordeliers furent chargés de faire la classe aux élèves français et les Augustins aux élèves allemands. Le Père Girard fut désigné par les Cordeliers pour s'occuper de l'instruction populaire. Il adopta dans ses classes le système de l'enseignement mutuel. Il composa de nombreux livres, entre autres le *Cours éducatif de langue française*. Ses livres sont encore renommés aujourd'hui.

h) *Prix* : Pour encourager les élèves, il distribuait des prix de travail. Presque tous en reçurent, car ils avaient beaucoup travaillé.

RÉCAPITULATION PARTIELLE

i) *Le côté moral* : Les enfants des classes de Fribourg devinrent travailleurs polis et obéissants.

j) *Conclusion* : Enfants, suivez l'exemple de vos petits amis de Fribourg à cette époque. Soyez, comme eux, travailleurs, polis et obéissants.

Applications : 1. Promenade scolaire à Fribourg. a) La statue ; b) L'église des Cordeliers ; c) La maison natale ; d) Le musée pédagogique.

2. Compte rendu oral, selon plan.

3. Copie du plan.

2. *Lecture du chapitre.*

3. *Explication des termes.* — Les Cordeliers, c'est (un Ordre religieux franciscain). Le bronze, c'est (un alliage de cuivre, d'étain et de zinc). Une maison conventuelle, c'est (un couvent). Assumer une charge, c'est (charger d'un travail). Etre apte à un travail, c'est (être capable de faire un travail). Une collégiale, c'est (une église qui appartient à un Chapitre de chanoines). Une cathédrale, c'est (l'église d'un évêque). L'éducation, c'est (l'art de développer les facultés physiques, intellectuelles et morales).

4. *Lecture expressive.*

5. *Vocabulaire.* — a) *Orthographe d'usage* : La place de Notre-Dame, une statue, un statut, une tribu arabe, payer le tribut, évoquer, le bronze, éducateur (règle), conventuel (règle), naître, je nais, je naquis, je suis né (conjuguer), la Providence, une aptitude précieuse, développer, la cathédrale de St-Nicolas, une expérience, tracer un sillon, la réflexion, l'instruction, le pays (règle), l'honneur, honorer (règle).

b) *Remplacer le tiret par le verbe approprié* : La statue du Père Girard (orne) la place de Notre-Dame. Le ranz des vaches (évoque) notre belle Gruyère. L'institut Ste-Croix (abrite) de nombreuses jeunes filles. Le Père Girard (naquit) à Fribourg. M. le Curé (assume) la direction des âmes. Le désir de savoir (porte) l'homme à l'étude. Les vieux Suisses ont (tracé) le sillon que nous devons suivre.

c) *Le préfixe in indique le contraire* : Au moyen du préfixe *in, im, il, ir*, indiquez le contraire des mots suivants : Visible, religieux (irrégulier), apte, éclairé, digne, expérimenté, admiré, actif, maculé, lettré, régulier, productif, pair, patient, mobile, limité, correct.

d) *Expliquer les mots suivants* : Un soldat intrépide (*trepidus*, tremblant) ; une mère imprudente ; une mer immense (*mensus*, mesure) ; un fait imprévu

(voir) ; une impasse (passer) ; un corps inerte (*artis*, moyen) ; un dépôt intact (toucher) ; une cruauté inouïe (ouï, entendu).

6. *Grammaire.* — *Etude des quatre temps simples de l'indicatif du verbe avoir.* — Conjuguez, au tableau noir, le présent.

Etude des terminaisons ; copier en donnant pour complément un nom pluriel pris dans le chapitre. Conjuguez, au tableau noir, l'imparfait, le passé défini.

Etude des terminaisons. Conjuguez, dans le cahier, en donnant pour complément des noms terminés par *s*, *x* ou *z*, au singulier. Conjuguez, au tableau noir, le futur ; copier en donnant pour complément un nom féminin pluriel accompagné d'un qualificatif.

Formation du féminin des noms et qualificatifs (Suite). — Les adjectifs terminés, au masculin, par *l*, *en*, *et*, *on*, *an*, doublent au féminin la dernière consonne et prennent *e* muet. Exceptions : complet, discret, indiscret, inquiet, replet, secret, prennent *e* muet et l'accent grave sur l'avant-dernier *e*.

Exercice : Le lion cruel se nourrit de chair saignante (lionne). L'ancien pacte (alliance) de 1291 fut renouvelé, à Brunnen, en 1315. Le poltron a peur du danger. L'homme (personne) indiscret ne mérite aucune confiance. Les clubs (sociétés) secrets sont toujours dangereux.

Les adjectifs terminés au masculin par x changent x en se. — Mettez au féminin, en colonnes : un joyeux promeneur, un voleur audacieux, un boiteux courageux, un âne paresseux, un lion majestueux, un ancêtre glorieux, un garçon jaloux, un cerveau creux.

Les qualificatifs terminés au masculin par f changent f en ve. — Un garçon actif, un bâtiment neuf, un mot bref, un mulet rétif, un animal vif, un élève attentif.

Les adjectifs terminés au masculin par *er* prennent *e* et un accent grave sur l'avant-dernier *e*.

Mettez au féminin. Un écolier grossier, un rentier casanier, un cuisinier propre, un messenger infidèle, un boulanger poli, un animal carnassier.

Les adjectifs terminés par *gu* au masculin prennent au féminin tréma sur le dernier *e*.

Exemple : un crayon aigu, une pointe aiguë.

Exceptions : bas, basse ; gras, grasse ; gros, grosse ; las, lasse ; doux, douce ; faux, fausse ; roux, rousse ; blanc, blanche ; franc, franche ; sec, sèche ; frais, fraîche ; caduc, caduque ; public, publique ; turc, turque ; grec, grecque ; long, longue ; bénin, bénigne ; malin, maligne ; favori, favorite ; beau, belle ; nouveau, nouvelle ; fou, folle ; mou, molle ; vieux, vieille.

Mettez au féminin : Un beau monument (statue) orne l'emplacement (la place) public de Notre-Dame. Mon village (ville) natal est situé au pied des riants sommets (montagnes) de la Gruyère. Doué de précieux dons (aptitudes) pédagogiques, le Père Girard et Pestalozzi ont voué tout leur amour à l'instruction de l'enfance. Le développement (industrie) hôtelier suisse traverse un moment (crise) aigu. Un long et instructif travail (expérience) a dicté au Père Girard le *Cours de langue maternelle*.

Dictée : *Ma petite sœur.* — Ma petite sœur Andrée a quatre ans. Elle est assez grande pour son âge. Sa chevelure est blonde. Sa joue bien ronde est veloutée et rose comme une pêche mûre. Sa physionomie est, à la fois, douce et malicieuse. Elle est mignonne, ma chère petite sœur. Cependant, elle est très changeante. Parfois très douce et très gentille, elle est l'enfant la plus aimable qu'on puisse

trouver. Parfois aussi, elle est obstinée, impertinente. Naturellement, nous sommes forcés de la punir, quoique cela nous fasse un réel chagrin.

Dictée : Un vieux meuble, un vieil habit, une vieille tapisserie. Un beau paysage, un bel édifice, une belle rue. Un nouveau livre, un nouvel ouvrage, une nouvelle publication. Un chargement complet, une charge complète. Un renseignement faux, une nouvelle fausse. Un emploi public, une charge publique. Du lait frais, de la crème fraîche. Un fruit sec, une pomme sèche. Un fruit mou, une poire molle. Un mol édreton. Un malade inquiet, une malade inquiète.

Remarque : Beau, nouveau, fou, mou, vieux, s'écrivent devant un nom masculin singulier commençant par un *h* muet ou une voyelle, bel, nouvel, fol, mol, vieil.

7. *Style*. — *L'ordre naturel de la phrase* : (Dans une phrase, on énonce successivement le sujet, le verbe et les compléments du verbe.) (Lorsqu'un verbe a plusieurs compléments, le plus court se place le premier.) Le Père Girard fit construire la première maison d'école digne de ce nom, pour Fribourg. Ses supérieurs lui avaient confié des postes de professeur en Allemagne peu avant. Il était entré dans l'Ordre des Cordeliers, tout jeune. Le Père Girard avait, non seulement dans notre canton, mais encore à l'étranger, des admirateurs. Le bon écolier prend, le matin, le chemin de l'école avec plaisir.

8. *Rédactions*. — 1° *Biographie du Père Girard* (selon plan copié). — Le Père Girard est né à Fribourg, en 1765. On voit encore sa maison natale à droite de la cathédrale de St-Nicolas. Il était le cinquième enfant d'une nombreuse famille.

Fribourg comptait, à ce moment-là, une seule classe de quarante élèves. Le jeune Girard ne la fréquenta point. Il fut instruit dans sa propre famille par un précepteur. Quand il fut plus grand, il fréquenta le Collège des Jésuites, à Fribourg. Devenu Cordelier, il prêcha et enseigna en Allemagne et en Suisse, puis il devint curé de Berne. Fribourg le chargea ensuite de réorganiser ses écoles. Là, il se dévoua tout entier à sa tâche. Il écrivit de nombreux livres d'enseignement et devint un maître célèbre.

Fribourg se glorifie de compter le Père Girard dans le nombre de ses enfants.

2° *Description des gravures, page 119*. — Le tableau qui se trouve à la page 119 de notre livre de lecture représente le Père Girard. Au centre, nous contemplons la figure (le buste) du bon moine. Sa tête est auréolée de cheveux blancs. A droite, la statue en bronze s'élève en miniature, sur son socle. C'est une reproduction de la monumentale sculpture de la place de Notre-Dame. A droite, le bon Père parle à trois bambins. Sans doute, il leur parle de Dieu, car, de la main droite, il montre le ciel. Sur le fond, on lit ces mots : « Ecole primaire. » Ils nous rappellent que le Père Girard a voué son cœur et son intelligence à l'école.

3° *Les bienfaits de l'instruction*. — Je suis un écolier. Je veux profiter de toutes les heures et de toutes les minutes que je passerai sur les bancs de l'école. Je sais que l'instruction est nécessaire. Pour cultiver la terre comme pour être un bon artisan, dans les carrières libérales comme dans les arts, à tout âge, partout, il faut être instruit. C'est l'instruction qui fait les peuples libres, riches et forts. C'est elle qui bâtit les navires, fabrique les machines de toutes sortes. C'est elle encore qui a permis à l'homme de s'élever dans l'espace comme un oiseau, elle qui a découvert les terres inconnues, elle qui a trouvé le remède qui guérit nos maladies. L'instruction est bonne et utile partout. Je ne m'en servirai jamais dans un mauvais but.

4° *Au tableau noir* (Scène scolaire), Dresse. — Jean est envoyé au tableau

noir pour résoudre un problème. Mais Jean est distrait et tout effort lui est pénible. Au lieu de chercher la solution, il regarde voler les mouches.

Le moment de la correction est venu. Le tableau ne porte aucune trace de lettres ni de chiffres. Tout penaud, Jean tient la tête baissée, les bras ballants. Debout à côté de lui, le maître regarde sévèrement le petit paresseux, tandis que, derrière celui-ci, tous les doigts se lèvent.

Sans effort, il n'y a point de plaisir.

5° *Lettre : nouvelle.*

MA CHÈRE TANTE,

Lors de votre dernière visite, vous avez eu la bonté de m'inviter à passer quelques jours de vacances dans votre famille.

Il paraît que je n'ai pas trop mal travaillé à l'école pendant ce trimestre. Mes parents m'autorisent donc à accepter votre aimable invitation. Cette faveur me comble de joie.

Je jouis, dès à présent, de tous les plaisirs que je trouverai chez vous. Je vous arriverai donc lundi prochain, heureux de vous embrasser.

Votre neveu reconnaissant.

Observation : Lecture dans l'*Almanach du Père Girard*, 1916, page 129, L'enfance du Père Girard, et dans l'*Almanach* 1919, page 75, La femme de Morat.

SUDAN et PAULI.

La durée de la scolarité dans le canton de Berne

Nous lisons dans l'*Ecole bernoise*, les conclusions du Synode scolaire du canton de Berne sur cette question, qui intéresse aussi notre canton :

« Les textes votés par le Synode scolaire appuient sans réserve la scolarité de neuf ans, ce que nous saluons avec plaisir.

Les voici :

1° La fréquentation de l'école est obligatoire pour tout enfant âgé de six ans révolus au 1^{er} janvier.

Les expériences faites jusqu'ici montrent que les enfants plus jeunes ne sont pas toujours à même de faire face aux exigences de l'école. Aussi bien, un grand nombre de communes ont-elles décidé que l'entrée à l'école devait avoir lieu à l'âge de six ans révolus au 1^{er} janvier.

2° Il faut s'efforcer d'arriver à la scolarité de neuf ans dans tout le canton.

Du fait que (en vertu de l'art. 59 de la loi sur l'instruction primaire) la scolarité de huit ans n'a été introduite par aucune commune de l'ancien canton et seulement par une minorité des communes du Jura, il y a lieu de conclure que la scolarité de neuf ans répond au besoin général.

3° Dans la règle, aucun enfant ne devrait être libéré de l'école avant l'âge de 15 ans révolus.

Des raisons de santé et d'autres facteurs en rapport avec les phénomènes de la crise de croissance s'opposent à ce que la libération de l'école ait lieu plus tôt.

Les arts et métiers, le commerce et l'industrie ne désirent pas des apprentis plus jeunes. La vie économique actuelle demande des jeunes gens aussi bien développés et préparés que possible.

4° Une réduction de la scolarité, de neuf à huit ans, aurait nécessairement pour conséquence une augmentation du nombre des semaines d'école et des heures hebdomadaires.